

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je dois avouer avoir cru qu'il s'agirait d'une déclaration parlementaire au sujet d'une position prise par les deux Chambres. Je devrai examiner le texte pour me rendre compte s'il a un autre sens et peut-être faire à nouveau rapport à la Chambre après discussion avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

M. Lewis: Étant donné que l'alinéa 9 de la motion n° 1 au *Feuilleton* d'aujourd'hui prévoit que si l'une ou l'autre Chambre du Parlement rejette la motion tendant à l'adoption d'un décret pris en vertu du paragraphe (1), le décret est révoqué immédiatement . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence va permettre au premier ministre de répondre au député, mais il comprendra, j'en suis sûr, que, de toute évidence, nous anticipons bel et bien sur un article de l'ordre du jour. Je doute que nous devrions nous lancer, durant la période des questions, dans une discussion des questions qui seront abordées dans le courant de la journée ou demain. Toutefois, après cette mise en garde, le premier ministre peut répondre.

M. Trudeau: Je vais simplement m'en tenir à ma réponse antérieure.

M. Lewis: Comme certains sénateurs sont administrateurs de sociétés pétrolières et d'entreprises se rattachant à cette industrie, et que nous constituons la Chambre élue du Parlement, le premier ministre voudrait-il songer à remanier la motion du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources afin que la Chambre des communes puisse avoir le dernier mot sur cette question plutôt que le sénat?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence rappelle le conseil donné il y a un instant. Il ne faudrait pas nous engager dans un débat qui anticipe nettement sur un article de l'ordre du jour. J'aimerais que l'importante question du député de York-Sud puisse être abordée sans donner lieu à un débat durant la période des questions.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

MESURES VISANT À ÉVITER QUE LES PENSIONS DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE SOIENT ANNULÉES PAR LES AUGMENTATIONS DU COÛT D'HABITATION

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Entend-il faire des démarches particulières afin de garantir aux personnes âgées qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse le plein montant des augmentations lesquelles actuellement sont absorbées par les foyers d'hébergement, en ce qui a trait du moins à la province de Québec?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, j'ai déjà fait de nombreuses démarches à ce sujet auprès de mes

Questions orales

collègues provinciaux, mais je pense très évidemment que l'honorable député devra plutôt faire appel à ses collègues de l'Assemblée nationale du Québec pour présenter les instances appropriées afin d'obtenir satisfaction.

* * *

● (1430)

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

PÉTROLE—LES PRÉVISIONS QUANT À LA PÉNURIE DANS L'EST ET LA HAUSSE DES PRIX—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A-t-on fait récemment un inventaire apte à convaincre le ministre que l'estimation du manque de pétrole envisagé dans l'Est du Canada est juste, et peut-il dire à la Chambre si les hausses du prix du brut dans l'Est sont justifiées dans les circonstances?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il me semble que l'honorable représentant mêle les deux questions: celle du prix et celle de l'approvisionnement. Pour ce qui est de l'approvisionnement, d'après la conclusion récemment formulée au comité permanent par le président du comité consultatif technique, le niveau du manque prévu vers la fin de l'hiver n'a pas changé, bien que, jusqu'ici, heureusement, l'hiver ait été plus doux que nous ne le prévoyions. Pour ce qui est du prix, le député se souvient sans doute—sinon, il peut se reporter au compte rendu des délibérations du comité—que des calculs détaillés des hausses de prix des différentes raffineries de l'Est du Canada ont été fournis. En outre, au niveau du détail, certains marchands tenteront peut-être d'obtenir des prix plus élevés, mais il s'agirait, paraît-il, du prix de gros que les raffineries ont adopté.

M. McGrath: Peut-être le ministre accepterait-il de répondre à la première partie de ma question qui se fonde sur les stocks considérables entreposés à Come-By-Chance (T.-N.). Étant donné ces stocks, le ministre est-il disposé à réévaluer le manque envisagé?

M. Macdonald (Rosedale): Les évaluations précédentes en avaient tenu compte. Il se peut que la raffinerie puisse commencer à fournir du fuel domestique. Évidemment, si certains problèmes prévus ne se posent pas, la situation quant aux approvisionnements s'améliorera de beaucoup.

[Français]

LE LIEN ENTRE LA POSITION DU QUÉBEC ET LE RETARD À LANCER LA CONSTRUCTION DU PIPE-LINE JUSQU'À MONTRÉAL

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le 7 janvier, l'honorable ministre a indiqué que les entretiens du gouvernement se sont limités à ceux qu'il a eus avec la société Interprovincial Pipelines. L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre si le fait que le gouvernement québécois ne s'est pas encore déclaré en faveur de construire un oléoduc explique en partie le retard de la mise en marche de ce projet?